

Règlement du « Challenge Ethias des débutants »

Saison 2022-2023.

Le « Challenge Ethias des Débutants » est une compétition individuelle en 5 manches, regroupant les clubs CNSW, SCR, LSC, NSG, RBP et AQUABLA pour cette saison 2022-2023.

Le bureau du district BCBW, a désigné Eliane Hartog en tant que responsable de la gestion et de l'organisation du Challenge Ethias des débutants 2022-2023.

1. Clubs participants

- Le « Challenge Ethias des Débutants » est ouvert à tout club affilié auprès de la FFBN ou de la VZF (1 club maximum participant mais pas organisateur d'une manche).
- Le nombre de clubs pouvant participer à une édition du challenge est illimité. Le district proposera une division en deux challenges s'il y a une forte demande de participation.
- Toute entité correspondant au point 1. est libre de s'inscrire à une édition du Challenge. Un club ayant participé à une édition du Challenge est entièrement libre de se retirer l'édition suivante.

2. Nageurs participants

- Les participants au « Challenge Ethias des Débutants » doivent être régulièrement inscrits et assurés auprès de leur club.
- Le Challenge est ouvert aux nageurs nés entre 2013 et 2016 inclus. Les différentes courses auxquelles pourront participer les nageurs sont proposées dans le programme du challenge.
- La catégorie d'âge du nageur est déterminée par année d'âge (2013-2014-2015-2016).
- Le Challenge est ouvert aux nageurs non licenciés. Si le nageur est licencié en cours de challenge, il peut terminer celui-ci mais ne peut pas en commencer un nouveau.
- Le nombre de nageurs pouvant participer au Challenge pour chaque club n'est pas fixé.

3. Organisation générale du Challenge

- Chaque édition du Challenge compte 5 manches.
- Chaque nageur participe à maximum 3 courses individuelles choisies parmi le programme de la compétition. Chaque course devant être nagée dans un style différent.
- Les nageurs de chaque course individuelle concourent par année d'âge (de 2016 à 2013).
- Les nageurs n'ont aucune obligation de participer à la totalité des manches du Challenge mais doivent être informés de l'existence d'un classement par point à l'issue de toutes les manches.
- Les 8 premiers nageurs de chaque catégorie d'âge, dans chaque course sont crédités de points en vue d'un classement final individuel.
- Lors de ce Challenge, il n'y aura pas de classement des points par club

4. Organisation des différentes manches

4.1. Organisation générale.

- Chaque manche du Challenge est organisée sur un maximum de +/- 3h : échauffement (30 minutes maximum) pauses et médailles comprises.
- Les différentes manches auront lieu entre octobre et juin de chaque saison sportive et seront organisées par un des clubs participants. Les dates retenues tiendront compte du calendrier scolaire et d'autres dates pouvant affecter le bon déroulement de la manche. Le district fixera les dates.
- Les représentants des différents clubs partenaires seront invités, par le district, à une réunion d'information sur l'organisation de l'édition à venir. Lors de cette réunion, le calendrier est fixé et l'organisation des différentes manches est attribuée. Cette réunion se tiendra en fin de saison de chaque édition du Challenge. Dans l'éventualité où plusieurs Clubs seraient candidats pour une même manche, un tirage au sort sera procédé.

4.2. Programme de l'édition 2022-2023.

A défaut d'avoir des piscines de 25m, nous sommes dans l'obligation d'adapter les distances sur 33m.

1 ^e Manche	33 m dos filles 33 m dos garçons 66 m dos filles 66 m dos garçons 33 m brasse filles 33 m brasse garçons 66 m brasse filles 66 m brasse garçons PAUSE 33 m crawl filles 33 m crawl garçons 66 m crawl filles 66 m crawl garçons	3 courses max 1 course par style	11/11/2022 CNSW
-----------------------	---	-------------------------------------	-----------------

2 ^e Manche	66 m dos filles 66 m dos garçons 33 m dos filles 33 m dos garçons 100 m dos filles 100 m dos garçons 33 m brasse filles 33 m brasse garçons 66 m brasse filles 66 m brasse garçons PAUSE 66 m crawl filles 66 m crawl garçons 33 m crawl filles 33 m crawl garçons 100 m crawl filles 100 m crawl garçons	3 courses max 1 course par style	29/01/2023 NSG
-----------------------	---	-------------------------------------	----------------

3 ^e Manche	25 m dos filles 25 m dos garçons 50 m dos filles 50 m dos garçons 100 m dos filles 100 m dos garçons 25 m brasse filles 25 m brasse garçons PAUSE 50 m brasse filles 50 m brasse garçons 100 m brasse filles 100 m brasse garçons 25 m crawl filles 25 m crawl garçons 50 m crawl filles 50 m crawl garçons	3 courses max 1 course par style	26/03/23 SCR
-----------------------	---	-------------------------------------	--------------

4 ^e Manche	33 m dos filles 33 m dos garçons 66 m dos filles 66 m dos garçons 33 m brasse filles 33 m brasse garçons 66 m brasse filles 66 m brasse garçons 100 m brasse filles 100 m brasse garçons PAUSE 33 m crawl filles 33 m crawl garçons 66 m crawl filles 66 m crawl garçons 100 m crawl filles 100 m crawl garçons	3 courses max 1 course par style	23/4/23 LSC
-----------------------	---	-------------------------------------	-------------

5 ^e Manche	25 m dos filles 25 m dos garçons 50 m dos filles 50 m dos garçons 100 m dos filles 100 m dos garçons 25 m brasse filles 25 m brasse garçons 50 m brasse filles 50 m brasse garçons 100 m brasse filles 100 m brasse garçons PAUSE 25 m crawl filles 25 m crawl garçons 50 m crawl filles 50 m crawl garçons 100 m crawl filles 100 m crawl garçons	3 courses max 1 course par style	4/6/22 Aquabla
-----------------------	--	-------------------------------------	----------------

4.3.Arbitrage.

- Chaque manche du Challenge est placée sous la responsabilité d'un arbitre du Challenge.
- Chaque club participant mettra à disposition deux personnes afin de constituer l'équipe chronométreurs.
- Il est souhaitable que les arbitres et chronométreurs soient des personnes reconnues comme « officiel » par leur fédération. Ceux qui n'auraient pas cette qualité seront admis à juger et chronométrer pour autant qu'ils aient une expérience suffisante des compétitions de natation.
- Les motifs de déclassement retenus sont :
 - Avoir nagé dans un autre style que celui prévu par la course.
 - Ne pas avoir nagé la totalité de la distance à parcourir.
- Les nageurs auteurs d'un faux départ signalé par l'arbitre du Challenge seront rappelés pour un second départ .

5. Classements individuels

	25 m	50 m	100 m
1 ^{er}	12	16	24
2 ^e	8	12	20
3 ^e	6	10	18
4 ^e	5	9	17
5 ^e	4	8	16
6 ^e	3	7	15
7 ^e	2	6	14
8 ^e	1	5	13

6. Récompenses

6.1. Par Manche

- Tous les participants reçoivent à chaque manche du Challenge un diplôme de participation mentionnant leur nom, leur prénom, leur affiliation, la course et le temps réalisé.
- Les trois premiers nageurs de chaque année de naissance et de chaque course, filles et garçons séparés, reçoivent à chaque manche une médaille.

6.2.A l'issue de toutes les manches

- Récompenses individuelles par âge : un trophée sera remis aux trois premiers par catégorie d'âge après addition des points récoltés lors des 5 manches, filles et garçons séparés.
- Les nageurs totalisant le même nombre de points seront départagés aux nombres de premières places (puis de 2^e, 3^e et ainsi de suite).

7. Charges du responsable du Challenge

Le responsable prend en charge :

- La gestion des inscriptions des différentes manches
- La réalisation des programmes de chaque manche
- La réalisation des cartes de départ
- La gestion des résultats
- La gestion des diplômes
- L'acquisition des médailles et trophées

7.1. Inscriptions :

- Les clubs participants doivent communiquer leurs inscriptions au responsable du Challenge au plus tard le mercredi qui précède une manche du dimanche. (le mardi lorsque la manche se déroule le samedi)
- Aucune inscription ne sera acceptée le jour même.
- Par inscription il faut comprendre : l'introduction des courses par participant dans le Team Manager.
- Les clubs ne seront redevables d'aucune amende pour les nageurs forfaits.

7.2. Organisation :

- Le club organisateur d'une manche à la responsabilité de l'appel des nageurs aux départs en fonction des inscriptions. Les nageurs seront appelés dans l'ordre du programme en commençant par les plus jeunes.
- Pour chaque manche, une chambre d'appel est prévue à laquelle chaque nageur appelé doit se rendre pour y recevoir la carte de départ qu'il transmettra au chronométrateur. Sauf pour les manches de 25m. Dans ce cas, le club organisateur chargera un membre à fournir les cartes de départ aux chronométrateurs.

7.3. Résultats

- Le responsable du challenge se chargera de transmettre les résultats réalisés par tous les nageurs à chaque manche, tant aux clubs participants qu'au district BCBW ainsi que la FFBN.
- Les résultats seront transmis aux Clubs participants par email au plus tard le lendemain de la manche.
- Les clubs disposent de 7 jours après réception des résultats pour communiquer au responsable du Challenge les éventuelles erreurs relevées dans les affiliations, noms, années de naissance, résultats, ... de leurs nageurs.
- Après 7 jours, les diplômes de chaque participant seront envoyés par la poste à chacun des clubs.

7.4. Remise des récompenses

- La remise des récompenses individuelles dues aux nageurs se fera à l'issue de la dernière manche du Challenge.
- Indépendamment des récompenses individuelles, tous les nageurs ayant participé recevront un souvenir de leur participation. Souvenir pour lequel chacun des clubs participants collaborera afin que ce dernier soit représentatif (sac, bonbons, boissons, cadeaux etc...)

8. Obligations du club organisateur d'une manche

Le club organisateur est responsable de :

- La mise à disposition des installations dans les délais prévus.
- La mise à disposition d'un local pour l'encodage des résultats du challenge avec deux personnes pour gérer cet encodage.
- La mise à disposition d'un ordinateur et d'une imprimante durant l'après-midi de la manche concernée.
- La mise à disposition du matériel sonore nécessaire à l'appel des nageurs au départ.
- La mise à disposition des personnes nécessaires à la transmission des cartes de départ.
- L'impression des programmes de la manche qui seront gratuits.
- L'organisation pratique de la manche
- La totalité des frais d'organisation de la manche.

Les bénéfices liés à la perception du droit d'entrée, de boissons et friandises reviennent entièrement au club organisateur de la manche. Le montant du droit d'entrée est fixé à 3 euros et est gratuit pour les moins de 12 ans. Aucun droit d'entrée n'est réclamé aux nageurs et aux entraîneurs les encadrant. Ni aux arbitres, starters et chronométreurs.

9. Obligations des clubs participants

Chaque club participant veille à :

- Respecter le règlement auquel il adhère par simple participation au challenge.
- Manifester son intention d'organiser une manche du Challenge pour le 15/09/2022 au plus tard.
- Communiquer les inscriptions à la date prévue.
- Communiquer les rectifications nécessaires dans les délais prévus.